



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soutien à la France qui travaille

Question au Gouvernement n° 155

Texte de la question

SOUTIEN À LA FRANCE QUI TRAVAILLE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Laurent Marcangeli.

**M. Laurent Marcangeli** . Monsieur le premier ministre, le groupe Horizons & indépendants se félicite des engagements pris hier soir par votre gouvernement, en vue de protéger le pouvoir d'achat des retraités, notamment les plus modestes, qui ont travaillé toute leur vie et qui méritent un niveau de vie décent. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes HOR et DR.)*

Permettez-moi d'appeler votre attention sur tous ces Français qui travaillent dur, chaque mois, qui cotisent et ne comptent pas leurs heures pour faire vivre l'ensemble du pays.

**M. Julien Odoul** . Et vous allez les taxer davantage !

**M. Laurent Marcangeli** . Ils sont ouvriers, salariés, entrepreneurs, agriculteurs ou encore agents publics. Ils sont le cœur battant de notre économie et font chaque jour de notre pays une nation plus prospère. Ces Français perçoivent trop pour toucher des aides, mais pas assez pour vivre dignement. Pourtant, ils donnent sans compter à leur pays, à l'État, à ceux qui bénéficient de la solidarité nationale et ils financent les systèmes de santé et de retraite.

Notre groupe s'adresse à cette France qui a le sens de l'effort et qui refuse de se résigner au déclassement. C'est pourquoi il a formulé des propositions responsables et ambitieuses. À titre d'exemple, nous proposons de plafonner les prestations sociales à 70 % du Smic, afin de valoriser davantage le travail, qui est un vecteur d'épanouissement personnel et d'autonomie matérielle, tout en étant la clef de notre modèle social.

La seule boussole qui nous guide est que l'économie française tienne son rang. Pour cela, la France doit d'abord répondre aux urgences auxquelles elle est confrontée ; puis, elle doit se réformer en profondeur.

Vos propositions ont, jusqu'à présent, cherché à répondre à ces urgences ; nous attendons désormais des mesures concrètes, comme celles que nous avons formulées, pour faire en sorte que celles et ceux qui travaillent vivent enfin du fruit de leurs efforts. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le premier ministre.

**M. Michel Barnier, premier ministre** . Votre question est très importante. Sachez que nous suivons la même boussole ! Je partage la reconnaissance que vous avez exprimée envers la France qui travaille, que ce soit dans de grandes, moyennes ou petites entreprises, dans l'agriculture, dans les services publics ou dans bien

d'autres secteurs.

Vous le savez, nous avons dû construire ce budget dans des conditions de rapidité et de contraintes sans précédent depuis le début de la Ve République, ce qui explique qu'il reste perfectible – je le répète – et qu'il pourra s'enrichir des amendements de l'Assemblée nationale comme du Sénat.

Ce budget a été élaboré dans le but de ne pas pénaliser les Français qui travaillent – comme vous le souhaitez. Tel est le sens de la mesure – non négligeable, même si elle n'est pas suffisante –, qui prévoit la revalorisation anticipée du Smic au 1er novembre. Tel est aussi le sens de la concertation, à laquelle j'attache beaucoup d'importance, que mène la ministre du travail avec les branches professionnelles, afin d'augmenter les minima conventionnels appliqués par certaines d'entre elles et qui ne sont pas acceptables. Tel est, enfin, le sens de nos discussions avec plusieurs groupes sur les allègements de charges, qui visent à éviter ce que l'on appelle les trappes à bas salaires. Je m'inspire, pour ce faire, du rapport de MM. Bozio et Wasmer, commandé à l'époque par la première ministre Élisabeth Borne.

Voilà en ce qui concerne le court terme. À moyen terme, nous devons nous atteler à la remise en chantier de notre système de solidarité sociale – vous l'avez évoqué, à travers l'idée d'une allocation sociale unique –, de telle sorte qu'il favorise toujours et partout ceux qui travaillent ou qui reprennent un travail. Néanmoins, cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique ; il faut prendre son temps et faire attention aux gens – même si nous nous efforcerons d'atteindre cet objectif rapidement. Je m'engage ici à poursuivre la concertation menée sur ce point avec votre groupe, en particulier, dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale et dans les mois à venir. J'ajoute que la feuille de route de la ministre chargée du travail comprend également les questions de prévention et de santé au travail.

Enfin, pour faire écho à la question posée par Matthias Renault, à laquelle a répondu le ministre Antoine Armand, nous sommes préoccupés et mobilisés face aux restructurations et aux défaillances d'entreprises qui se produisent sur le terrain. Il faudra en déterminer les raisons, et demander aux entreprises de tenir leurs engagements. Sachez que l'ensemble du Gouvernement est pleinement mobilisé pour apporter aux salariés et aux territoires la solidarité et l'accompagnement dont ils ont besoin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Marcangeli](#)

**Circonscription :** Corse-du-Sud (1<sup>re</sup> circonscription) - Horizons & Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 155

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2024